

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
de l'école Joséphine-Dandurand
2018-2019**

Séance ordinaire

Le lundi 27 mai 2019

La quarante-cinquième séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Joséphine-Dandurand, tenue à la médiathèque de l'édifice Marchand au 90, rue Mackenzie-King, Saint-Jean-sur-Richelieu ce 27^e jour de mai 2019 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames : Lyne Milot, Stéphanie Côté, Marie-Claude St-Onge, Caroline Lapointe, Isabelle Tétreault, Claudia Pinard, Marlène Blais, Annie Forgues et Nancy Rizkallah.

Autre présence : Madame Suzanne Marcantonio et monsieur Carl Du Sault.

Absences : Johanne Robert, Liam Charbonneau et Fatou-Hélène Niang.

Ouverture de la séance

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 :
 - 3.1 25 mars 2019
 - 3.2 2 mai 2019
4. Suivi au procès-verbal du 25 mars et 2 mai 2019
5. Mot de la présidente
6. Mot du représentant du comité de parents
7. Mot du conseil étudiant
8. Correspondance
9. Questions du public

Décisions

10. Budget :
 - 10.1 Prévisions budgétaires 2019-2020
 - 10.2 Mesures accordées à l'école 2019-2020
11. Code de vie
12. Budget CÉ 2019-2020 et disposition des sommes
13. Levées de fonds pour voyage en Espagne

Information et consultation

14. Plan d'action
15. Horaire d'examens juin 2019
16. Vie de l'école
 - 16.1 Big Bang
 - 16.2 Remise des diplômes
 - 16.3 Bal des finissants
 - 16.4 Gala Méritas
 - 16.5 Relais pour la vie

17. Date de la prochaine réunion

Levée de l'assemblée

18. Levée de la séance

1. Mot de bienvenue

Mme Caroline Lapointe souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

042-18-19 Il est proposé par Mme Claudia Pinard que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption des procès-verbaux

3.1 25 mars 2019

043-18-19 Il est proposé par Mme Claudia Pinard que la lecture et l'adoption du procès-verbal du 25 mars soient adoptées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

3.2 2 mai 2019

044-18-19 Il est proposé par Mme Marlène Blais que la lecture et l'adoption du procès-verbal du 2 mai 2019 soient adoptées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 25 mars et 2 mai 2019

Aucun suivi.

5. Mot de la présidente

Aucun

6. Mot du représentant au comité de parents

1^{er} mai : Mme Tessier sera commissaire pour Ste-Anne, Pélican, Marcel-Landry et autres.

M. Champagne :

Projet à venir d'ici la rentrée

Frais chargés aux parents.

Service pour récupération la fin de semaine.

Conférences :

17 octobre 2018 PCAR : Martin Larocque : Être parent, c'est mêlant.

6-21 novembre : Devoirs et leçons

4 décembre : Linda Villeneuve, diffusion web, courriel, médias sociaux ado.

FCPQ : Rapport (frais chargés doivent être réels)

Formation continue : institut troubles apprentissages

LIP : 2 sorties éducatives par école.

CÉ pourrait devenir des CA.

Conférence EHDA : Plan d'intervention (2 dates possibles en septembre)

7. Mot du conseil étudiant

Aucun.

8. Mot du personnel

Aucun

Madame Marlène Blais quitte à 18h55.

9. Correspondance

Aucune

10. Question du public

Aucune

Décisions

10. Budget

10.1 Prévisions budgétaires 2019-2020

ANNEXE 8

Modèle de résolution

- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;
- Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire;
- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par la Commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;
- Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières de la Commission scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;
- Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;
- Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption par le Conseil des commissaires du budget de la Commission scolaire;

045-18-19 Il est proposé par Mme Claudia Pinard :

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 1 964 846\$ soient adoptés et transmis à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

Adopté à l'unanimité

10.2 Mesures accordées à l'école 2019-2020

046-18-19 Il est proposé par Mme Nancy Rizkallah que les mesures accordées à l'école 2019-2020 soient adoptées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

11. Code de vie

Voir document.

047-18-19 Il est proposé par Mme Marie-Claude St-Onge que le code de vie soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

12. Budget CÉ 2019-2020 et disposition des sommes

M. Du Sault demande aux membres d'apporter les frais qui aura lieu lors du prochain CÉ.

Le 19 juin à 17h30.

Resto La Morgane

048-18-19 Il est proposé par Mme Isabelle Tétreault que le budget CÉ 2019-2020 et disposition des sommes soient approuvés tels que présentés.

Approuvé à l'unanimité

13. Levées de fonds pour voyage en Espagne

049-18-19 Il est proposé par Mme Stéphanie Côté que les levées de fonds pour le voyage en Espagne soient adoptées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

Information et consultation

14. Plan d'action

Explication du plan

15. Horaire d'examens juin 2019

L'horaire a été envoyé aux parents. Demain, les enseignants recevront leur horaire.

16. Vie école

16.1 **Big Bang**

Beau spectacle.

16.2 **Remise des diplômes**

Le vendredi 14 juin 2019 à 18h30.

16.3 **Bal des finissants**

Le vendredi 20 juin 2019.

16.4 **Gala Méritas**

Le jeudi 30 mai à 19h.

16.5 **Relais pour la vie**

Le vendredi 31 mai de 18h à minuit à Joséphine-Dandurand.

17. Date de la prochaine réunion

La prochaine séance se tiendra le mercredi 19 juin 2019 à 17h30 à La Morgane.

19. Levée de l'assemblée

050-18-19

Il est proposé par Mme Annie Forgues que la séance soit levée à 19h50.

Adopté à l'unanimité

La présidence

La direction